

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>14<sup>ème</sup></b>
Nom de site	19/DES PLANTES	Numéro	T96631
Adresse du site	<b>19, rue des Plantes</b>	Hauteur	R+10 (32.75m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Public - RIVP</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>30/11/2017</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>07/06/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>07/07/2021</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 2100 MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 15° et 160°		
Distance des ouvrants	10m en dessous de l'antenne (Fenêtres et balcons)	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+6 (22m)
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 15° &lt; 3V/m - 160° &lt; 3V/m</b> <b>5G (3500) : 15° &lt; 2V/m - 160° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>32.95m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 15° et 160°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 2 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

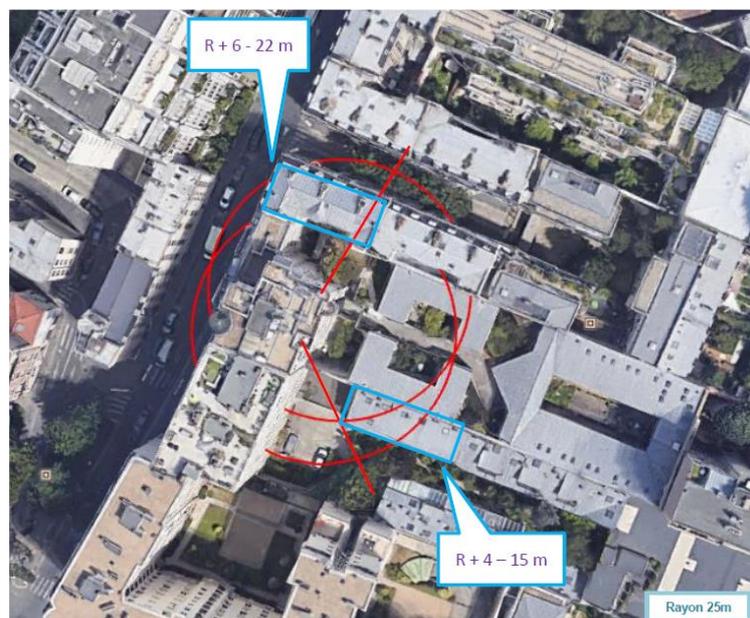


### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1 - La planète des enfants – Crèches et garderies d'enfants	6 Villa Moderne 75014 PARIS	R+ 1	Oui	46.4 m	<1
2 – Crèches et garderies d'enfants	27 rue des plantes 75014 PARIS	R+5	Non	109.6	<1
3 - Crèche du petit Moulin – Crèches et garderies d'enfants	14 B Rue du Moulin Vert – 75014 Paris	R+ 3	Oui	98,55 m	<1

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE DES PLANTES 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 15°	Azimut 160°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 19 RUE DES PLANTES 75014 PARIS-14E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 15°	Azimut 160°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

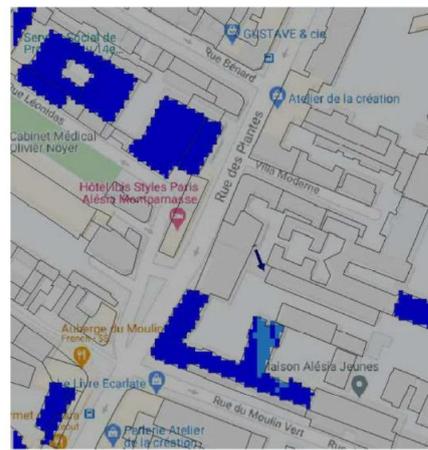
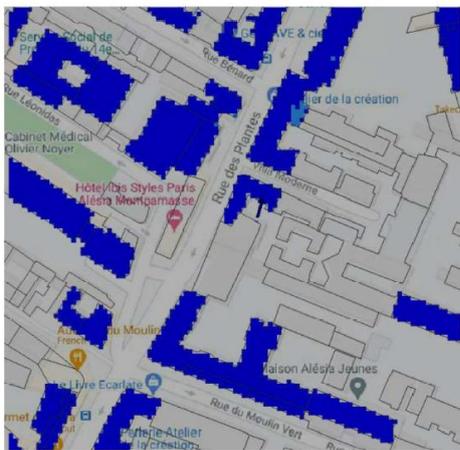
### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 15°

b. Azimut 160°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 15°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Elargissement de la fausse cheminée existante

Etat de l'existant et projeté :

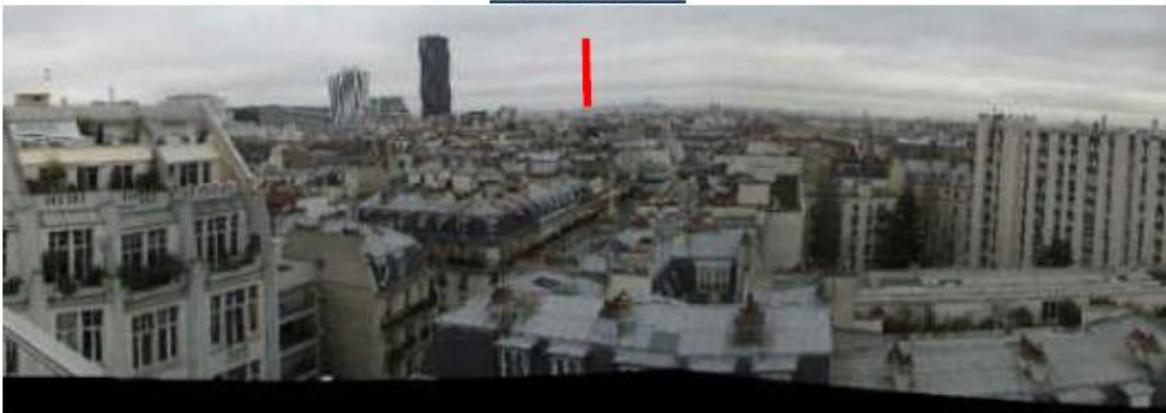


Ajout d'une fausse cheminée non visible à cause des arbres

*SANS CHANGEMENT VISUEL*

## Vue des Azimuts

Azimut 15 ° :



Azimut 160 ° :

